

CUQ-TOULZA

INFOS

Juin 2012
Numéro 33



*Zoom sur le tri des
emballages métalliques*



*Informations sur les
travaux*



*Les principales
délibérations*



La vie de nos associations



*Journal Municipal de
Cuq-Toulza*





Page 3

Editorial de Madame le Maire

p. 4 à 5

***Zoom... sur les noms des lieux de
Cuq-Toulza***

p. 6 à 7

Les principales délibérations

Page 8

Le budget de la commune

Page 10

Les Travaux et la vie scolaire

p.11 à 16

L'écho des associations

Page 17

***L'écho des associations (fin) et
Pour la petite histoire ...***

page 18

Informations Pratiques

page 19

Informations Communauté de Brigades

Page 20

Programme Fête Locale

Journal édité par la municipalité de Cuq-Toulza - N°33 - Juin 2012

8 avenue Jean-Jaurès - 81470 Cuq-Toulza - Tél. 05.63.75.71.17

Rédaction : Commission Communication

www.mairie-cuqtoulza.fr

SOMMAIRE

La reproduction, même partielle, des textes, images et illustrations est interdite

----- ► **2 Cuq Infos n°33 - Juin 2012**

Le mot du Maire

Chers Amis,

Depuis le 1^{er} juin, c'est à la Mairie que vous devez aller, pour vos démarches postales. En effet, face à une fermeture annoncée, les élus ont décidé d'accepter de mettre en place une Agence Postale Communale. Les horaires d'ouvertures du secrétariat de la Mairie et de l'Agence Postale Communale sont, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, jusqu'à la fin de l'année. En effet, après 6 mois d'expérience, le bilan sera fait et les horaires adaptés si nécessaire. Des problèmes informatiques liés à l'installation par la Poste de nouveaux logiciels, ont perturbé les premiers jours de cette nouvelle activité.

2012 sera l'année du nouveau schéma de coopération intercommunale. Toutes les communes de la Communauté de communes Pays de Cocagne, hormis Roquevidal, mais rejointes par Maurens Scopont, ont fait le choix d'adhérer à la communauté de Communes Sor et Agout. L'année 2012 sera consacrée à la mise en place de ce nouveau territoire par l'harmonisation des statuts, des compétences et des moyens, afin d'être opérationnels au 1^{er} janvier 2013.

Lors du vote du budget, les élus ont décidé, face à la conjoncture économique, de ne pas augmenter les taxes locales et de maintenir les taux de la Taxe d'Habitation, du Foncier bâti et du Foncier non-bâti aux mêmes taux qu'en 2011.

Les travaux avaient été annoncés en 2011, mais des retards notamment pour les accords de subventions nous ont obligés à retarder le projet de réalisation des vestiaires sportifs et des ateliers municipaux. Aujourd'hui le chantier est lancé et le bâtiment devrait être livré sauf intempéries en fin d'année. Ce bâtiment de 349 m², composé de 136 m² pour les vestiaires sportifs et 213 m² pour les ateliers municipaux, va permettre de doter nos équipements sportifs de vestiaires fonctionnels et aux normes, et de rationaliser l'espace en regroupant dans un même lieu stockage et atelier. Le coût des vestiaires sportifs est de 191 466 € H.T. auquel il faut ajouter 14 260 € de frais d'honoraires, de maîtrise d'œuvre et de SPS.

Les subventions obtenues sont de 10 000 € du Conseil Régional, de 31 000 € de l'État dans le cadre du CNDS, de 20 000 € de la Sénatrice Jacqueline Alquier, dans le cadre de sa réserve parlementaire, de 10 000 € du district de football dans le cadre des Fonds d'aide au Football Amateur et devrait être de 20 300 € du Conseil Général dans le cadre d'Atout Tarn. Les Mairies du canton, également utilisatrices de ces vestiaires sportifs, ont été également sollicitées. Les Mairies du canton également utilisatrices de ces vestiaires sportifs ont été également sollicitées. Une clef de répartition calculée sur le nombre d'habitants et le potentiel fiscal a permis de déterminer le montant des aides souhaitées. Certaines communes ont accepté de participer à hauteur de la somme prévue, il s'agit d'Aguts pour 3 748.67 €, Maurens-Scopont pour 5 009.54 €, Mouzens pour 2 076.30€ et Péchaudier pour 3 476.66 €. D'autres communes ont fixées elles mêmes le montant, il s'agit de Lacroisille pour 1 500€ et de Algans Lastens pour 1 750€. D'autres encore n'ont pas souhaité participer financièrement à ce projet, il s'agit de Cambon Lès Lavaur, Roquevidal, Puechoursy et Montgey.

En ce qui concerne les ateliers municipaux, le coût est de 127 650 € H.T. auquel il faut ajouter 18 729 € de frais d'honoraires, de maîtrise d'œuvre et de SPS. Les subventions obtenues sont de 22 588 € de l'État dans le cadre de la DGE, de 14 453 € du Conseil Général dans le cadre du Fond de Développement Territorial et 20 000 € du Sénateur Jean-Marc Pastor, dans le cadre de sa réserve Parlementaire.

Avant l'été, les travaux de réalisation de la 2^{ème} tranche (comprenant 10 lots) du lotissement les Berges du Girou vont débiter et parallèlement la commercialisation.

Dans quelques jours c'est la fête au village, les jeunes du comité des fêtes ont préparé des animations et des festivités pour tous les goûts et tous les âges. J'espère que vous serez nombreux à y participer et que vous réserverez le meilleur accueil aux jeunes qui viendront vous offrir la fleur de la fête car vos dons permettent de maintenir un accès gratuit.

Enfin je vous souhaite à tous de bonnes vacances.....

Amicalement,
Le Maire Eliane Piçouët

L
A
V
O
I
D
W

Zoom sur ... les noms de lieux à Cuq-Toulza De Bel Erm à Pamparulles



Il existe, exposée dans le grand escalier du château de Montauquier, une très grande toile de drap tissé sur laquelle apparaissent encore, manuscrits à l'encre de Chine, tous les sites et noms de lieux de la commune de Cuq-Toulza.

Il s'agit de la Carte planimétrique du Haut-Lauragais établie par les géographes de CASSINI vers 1760. En fait, on se trouve en présence de la première traduction phonétique écrite de l'ensemble des toponymes en langue d'oc, que nous utilisons aujourd'hui en langue française.

Mais l'occitan dialectique est difficilement traductible, si l'on n'en comprend pas le sens. Qui peut dire la signification exacte des noms de lieux occitans, tels qu'ils sont écrits aujourd'hui en français ?

Pour faire court, que signifient les mots suivants, pris parmi tant d'autres : (en) ALZIEU, (en) ARNAL, (la) BARTHETE, BASTARD, (en) BAYLE, BERTOULI, (en) BEDAINE, (à) BONNAC, (la) BOULBENE (en) CALVEL, (la) CONDOMINE, (à l'en) DAYDE, DIRAT, L'ENSEIGNE, (l')ENJON (l')ESTEBEJON (l')ESTARDARIE, (en) FENASSE, FONTESTIES, (la) GARRIGUETTE, NAJAC, NIGONNE, MONTAUQUIER, PORTAUQUE, ... ou bien ROGISTAN, RABAZANE, (à l') SATJA (en) SAFRO... et encore (en) TOUE, (le) TERONDEL, etc...

Lorsqu'on sait que l'occitan s'est formé au cours des millénaires sur des substrats :

- préceltiques (CUQ)
- gaulois (ARDENNES)
- romains (GIROU, BAJOS)
- wisigoth (REYNES...) et qu'il était constitué comme langue vers le XIème siècle.

Quand on sait encore que les gens du Nord, parlant l'Oïl, depuis la croisade contre les Albigeois n'ont eu de cesse de nous imposer la langue française, on comprend que l'occitan toulousain, gascon, provençal, le catalan, soit devenu progressivement difficile à comprendre, à écrire ou à interpréter.

Mais quand notre chef lieu s'enorgueillit d'une Place «occitane» et d'une rue du savoir, redonnons à notre tour et à notre langue ses lettres de noblesse. Appliquons-nous à retrouver la signification exacte de tous les sites de notre commune, (comme nous l'avons fait pour Cambon et autres nombreux endroits).

Pour ne rien omettre, ni ne léser aucune curiosité, prenons simplement l'ordre alphabétique.

- 1) A l'AIGLE, nom donné à son habitation, par un grognard de l'Empire en hommage à Napoléon 1er.
- 2) En ALZIEU, probablement abréviation d'ALIZIER, sorbier produisant des ALISES (XIIème siècle-gaulois ALIZEA).
- 3) Les ARDENNES, forêt sur une hauteur racine gauloise « ardu » = haut et suffixe « enna » nom descriptif de cette coline boisée surplombant l'ancien « chemin des gaulois ». La propriété voisine a pris le nom par proximité.
- 4) En ARNAL de BAJOS. Le vieux mot ARENA = SABLE a formé l'ARENAL d'Aguts et l'ARNAL de Bajos. Terre alluviale légère des bords de la Ritournelle.
- 5) AUSTERLITZ : nom donné à une habitation sur la route de Péchaudier, par un hussard de l'Empire (cf. plus haut) et encore MOSCOU à ROQUEVIDAL.

6) BAJOS : nom d'origine gallo-romaine pouvant signifier BANUM JOVIS = temple de Jupiter, mais plus vraisemblablement «Domaine de BAÏUS » riche propriétaire romain.

7) En BARRIQUAT : Etymologie latine BARRICULUS peut être du prélatin BAR, en catalan BARRIL – l'orthographe est BARRICAT : futailles diverses.

8) La BARTHETE : nom commun gaulois BARTA signifiant « broussaille » d'où le sens ici de « petite broussaille ». Sur la rive opposée du Girou, et sur la commune de CAMBON-LES-LAVAUUR la BARTELLE a la même signification.

9) Le BARDOU : C'est un diminutif de BARD = boue, terrain humide, racine pré indi-européenne.

10) Les BARTHOUS par contre est encore la racine gauloise BARTA « lande en broussailles, hallier etc... »

11) BASTARD ne veut pas dire « le bâtard » comme orthographié, mais l'abréviatif de BASSA STRATA chemin du bas, soit le chemin historique de St Jacques de Compostelle. Il y avait un autre chemin qui passait un peu plus haut par les Bartous et le Prégant, qui traversait le PORTAUQUE au lieu dit La BAFTE, en réalité LA GAFFE = le grand gué.

12) La BASTIDE (vieille et neuve) nom des villes à franchise fondées à partir du XIIIème siècle. Ici la référence est davantage sur le mode même de construction : les fermes « bâties » en pierre moëllons liées à la chaux.



Le seul clochet mur de l'église de Bajos.

13) En BAUTHE, mauvaise transcription du gaulois BOTA : tonneau, barrique, cellier au milieu d'anciennes vignes. Le même mot peut dire aussi mare, écrit avec accent BôTA. L'orthographe exacte serait « En Bote ».

14) En BAYLE : c'était le nom donné à un juge d'instance, ou au régisseur en droit seigneurial.

Cf : Toponymie du Canton de CUQ TOULZA en Haut Lauragais dans TERRA d'OC.



Rappel

Depuis le mois de Septembre, Jean-Christophe Berthier a ouvert son cabinet médical. Ce dernier est aménagé dans les locaux attenants à la pharmacie. Le cabinet est ouvert tous les jours, sauf le jeudi, de 8 h à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h, pour les consultations. Les visites s'effectuent de 14 h à 16 h 30. Il est aussi ouvert le samedi matin, de 8 h à 12 h 30. Il est préférable de contacter le médecin, par téléphone, avant tout déplacement. Le numéro est le suivant : 05.63.75.03.11.

Les principales délibérations prises par le Conseil Municipal

Séance du 23 janvier 2012 :

➤ Délibération suite à déjection de chiens sur le domaine public, et mise en place d'une redevance :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réglementer par arrêté les déjections sur le domaine public de la commune. L'arrêté précisera :

- Il est formellement interdit aux propriétaires de chiens ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, bandes piétonnières ou toute autre partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons, le mobilier urbain, les jardinières, les espaces verts et les façades d'immeubles ou les murs de clôture.

Les chiens doivent pour ce faire, être guidés vers les caniveaux.

- Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections.

Ils devront procéder sans retard au nettoyage de toute trace de souillure laissée dans les lieux publics, afin d'y préserver la propreté et la salubrité.

- Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

L'assemblée est favorable à la mise en place de panneaux dans les lieux où les déjections sont les plus fréquentes, notamment sur l'espace vert devant la salle Jacques Prévert.

➤ Délibération au sujet de la présence postale à Cuq-Toulza :

Le Conseil Municipal décide par 1 voix CONTRE, 1 ABSTENTION et 13 voix POUR, le statut d'Agence Postale Communale pour CUQ-TOULZA.

➤ Délibération instituant le principe de PVR sur le territoire de la Commune :

Cette délibération annule et remplace la délibération du conseil Municipal portant sur le même sujet, en date du 27 septembre 2001.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 332.6.1.2° d, L 332.11.1 et L 332.11.2 ;

Considérant que les articles précités autorisent de mettre à la charge des propriétaires fonciers les coûts de construction des voies nouvelles, de l'aménagement des voies existantes ainsi que ceux d'établissement ou d'adaptation des réseaux qui leur sont associés, réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions ;

Le Conseil Municipal décide :

D'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L 332.11.1 et L 332.11.2 du Code de l'urbanisme.

➤ Délibération pour aménagement de la rue du Rigoulet dans le cadre de la PVR :

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 332.6.1.2° d, L 332.11.1 et L 332.11.2 ;

Vu la délibération du 23/01/2012 instituant la participation pour voirie et réseaux sur le territoire de la commune de CUQ TOULZA ;

Considérant que l'implantation de futures constructions dans le Secteur du Rigoulet implique la réalisation d'aménagements de la voie du Rigoulet :

- l'élargissement de la voie ;
- réalisation de trottoirs ;
- desserte des réseaux électriques, d'eau potable, du pluvial, des télécom ;

Considérant que la commune réalise une PVR sur une surface de 30 978 m², la PVR à charges des particuliers sera appliquée sur une surface de 27 298 m², la différence de 11 680 m² restera à la charge de la Commune, conformément au plan annexé ;

Considérant que la réalisation du projet ne nécessite pas une adaptation à la règle des 80 mètres ;

Le Conseil Municipal décide, de mettre en place une P.V.R. sur le secteur du Rigoulet, conformément au plan annexé.

➤ Délibération pour choix du bureau de contrôle pour les travaux des vestiaires et des ateliers municipaux :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de retenir le bureau de contrôle SOCOTEC pour une offre à 2 000 €.

Séance du 5 mars 2012 :

➤ Délibération pour choix du tracé de l'autoroute Castres-Toulouse :

Vu la proposition de la DREAL de retenir le fuseau Nord pour le contournement de Cuq-Toulza ;

Vu les études de la DREAL qui concluent que le fuseau Nord est le moins impactant et le moins onéreux pour le contournement de Cuq-Toulza ;

Vu la délibération en date du 7 mars 2011 contre le fuseau 3P ;

Le Conseil Municipal, après que Madame Sophie GIRARD étant directement impliquée dans cette décision ne prenne pas part au vote et quitte l'assemblée, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de soutenir le choix de la DREAL et de demander au Préfet de Région de retenir le fuseau Nord pour le contournement de Cuq-Toulza.

➤ Délibération pour choix du nom de la rue du lotissement les Berges du Girou II :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote à main levée et se prononce par 7 voix pour la rue du Lauragais, 8 voix pour la rue du Pastel et 0 voix pour la rue de la Cocagne.

Séance du 5 mars 2012 (suite) :

➤ Délibération pour choix des entreprises suite à consultation pour les travaux des ateliers et des vestiaires :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de retenir pour le Lot 1 : Entreprise Bardou pour une offre à 33 208.92 € H.T et pour le lot 2 : Entreprise Guerrero pour une offre à 122 000 € H.T.

➤ Délibération pour choix de l'entreprise suite à consultation pour travaux d'entretien de la voirie de la commune :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de retenir l'entreprise BARBASTE Frères pour un montant de 4 969.67 € hors taxes.

➤ Délibération pour choix de l'entreprise pour destruction des nids de frelons asiatiques :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de retenir l'entreprise Arbres et Forêts pour une offre forfaitaire du lundi au vendredi 110 € TTC, le samedi 140 € TTC et le dimanche et jours fériés 220 € TTC. Avec prise en charge par la collectivité et autorise Madame le Maire à signer la convention.

➤ Délibération pour fixer le montant de la redevance pour divagation de chiens :

Le Conseil Municipal, vu la délibération du 23 janvier 2012, décide de fixer le montant de la redevance pour divagation des chiens à 60 €.

➤ Délibération pour le choix de l'entreprise pour effectuer les travaux d'aménagement du secrétariat pour accueillir les services de l'Agence Postale Communale :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de retenir l'entreprise CAVAILLES de Cuq-Toulza pour un montant de 3 134 € H.T., pour effectuer les aménagements au secrétariat de la mairie.

Séance du 22 avril 2012 :

➤ Vote des taux d'imposition 2012 :

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, ou représentés, de ne procéder à aucune augmentation des taux et de maintenir ceux de 2011 soit pour la taxe d'habitation : 12.70%, avec un produit attendu de 87 389 €. Pour le foncier bâti : 20.51 % avec un produit attendu de 90 900 € et pour le foncier non bâti : 91.23 % avec un produit attendu de 50 450 €. Soit un produit fiscal attendu de 228 739 €.

➤ Délibération pour le choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux électricité dans le cadre de l'aménagement du secrétariat :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de retenir l'entreprise Bigot pour un montant de 928 € H.T. pour effectuer ces travaux.

➤ Délibération pour nommer la voie privée du 7 Place Paul Ramadier :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de nommer cette voie « Rue des Jardins ».

➤ Délibération pour le choix de l'entreprise pour le remplacement de la porte de l'Église de Cuq-Château

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de retenir l'entreprise FLAGEAT Successeurs pour un montant H.T de 1 293.62€.

Séance du 14 mai 2012 :

➤ Délibération relative à la charte des Jeunes Agriculteurs :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de ne pas poursuivre la démarche avec les Jeunes Agriculteurs au vu de la Charte Environnement déjà signée au niveau départemental entre l'Agence des Maires et des Élus du Tarn et la Chambre d'Agriculture et précise que toute modification ou adaptation ne peut se faire qu'au niveau départemental.

➤ Délibération pour le mode de commercialisation des lots au lotissement les Berges du Girou :

Messieurs PINEL et LEPINE se retirent de la salle et ne participent pas au vote. Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de lancer une consultation pour la commercialisation sans exclusivité du lotissement les Berges du Girou II, de confier la commercialisation des lots à Jean Claude PINEL, Christophe LEPINE et André VIGNERON et de lancer la pré-commercialisation, dès à présent.

➤ Délibération pour fixer le prix des lots du lotissement les Berges du Girou II :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de fixer le prix de vente des lots de la 1^o tranche du lotissement les Berges du Girou II ainsi :

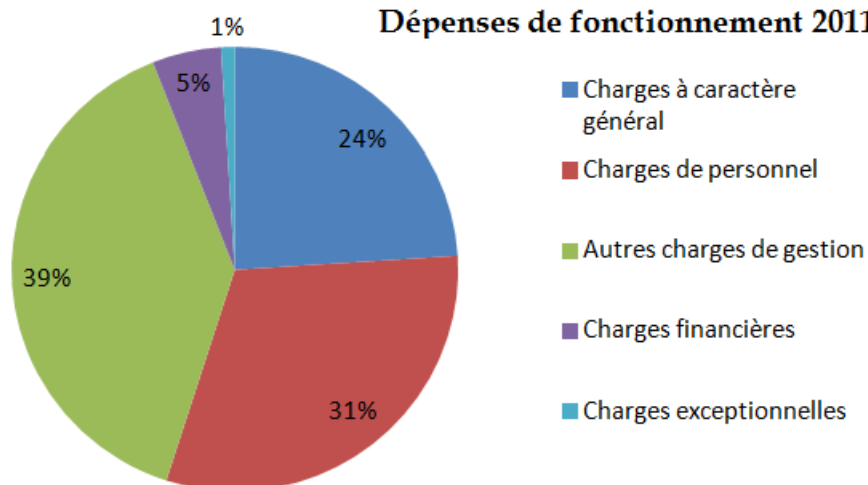
Lot n°6 (surface 890m²) :	58 000 €
Lot n° 7 (surface 885 m²) :	55 000 €
Lot n° 8 (surface 777 m²) :	52000 €
Lot n° 9 (surface 772m²) :	52 000 €
Lot n°10 (surface 772 m²) :	52 000 €
Lot n° 11 (surface 699 m²) :	45 000 €
Lot n° 12 (surface 694 m²) :	45 000 €
Lot n° 13 (surface 697 m²):	45 000 €
Lot n° 14(surface 695 m²) :	45 000 €
Lot n° 15 (surface 697 m²) :	45 000 €

➤ Délibération pour mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale :

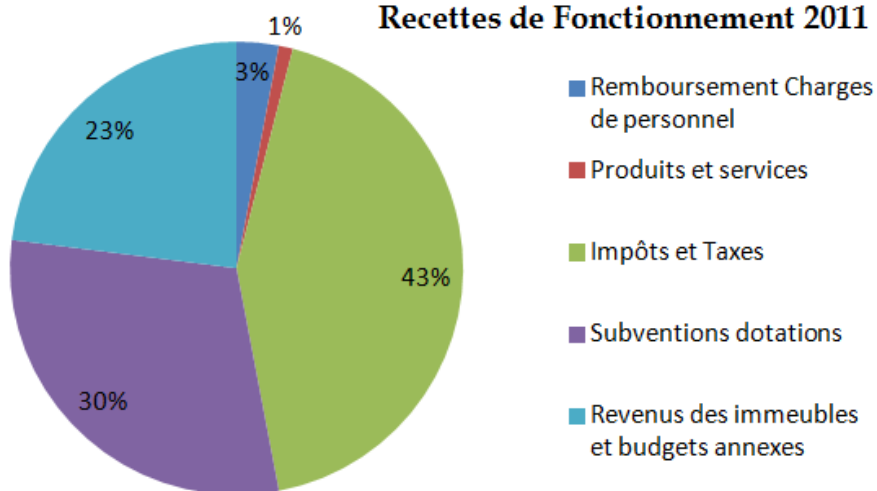
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne un avis favorable au projet d'extension du périmètre de la communauté de communes du Sor et de l'Agout, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

Le Budget de la commune

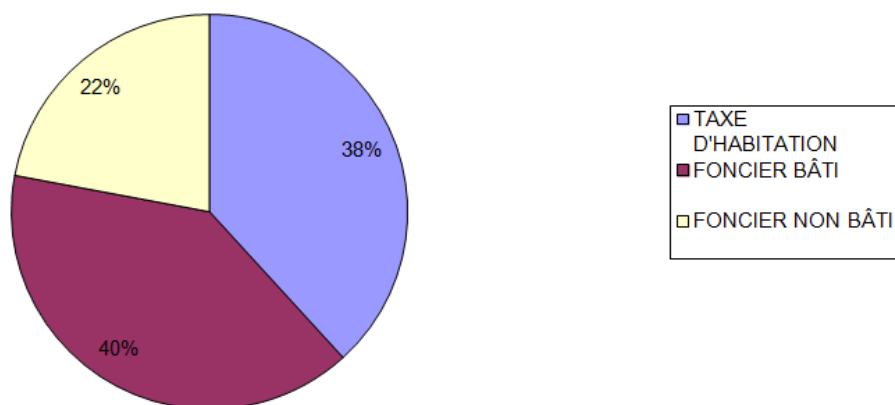
Dépenses de fonctionnement 2011



Recettes de Fonctionnement 2011



Répartition Impôts et Taxes



En chantier....

Travaux Bâtiments communaux :

➤ **Réfection de la toiture de la sacristie**

La réfection de la toiture de la sacristie de l'église de CUQ TOULZA a été réalisée par l'entreprise LATGER Raymond (remise en état de charpente, remplacement des tuiles et zinguerie) pour un montant de 11 407.16 HT. Le projet a bénéficié d'une subvention du Conseil Général de 3 992.51€.

➤ **Remplacement de la porte de l'église de Cuq-Château**

C'est l'entreprise FLAGEAT qui a été retenue pour remplacer la porte de l'église de CUQ CHATEAU pour un montant de 1 293.62€ H.T.



➤ **Aménagement de l'espace jeux rue de la Gare.**

Un espace récréatif pour les enfants a été créé rue de la Gare, derrière la pharmacie, pour répondre à la demande locale. Il s'agit de plusieurs jeux à ressort, d'un portique cabane toboggan et de tables bancs, accessibles aux personnes à mobilité réduites. Nous vous rappelons que l'utilisation de cet espace nouvellement créé est sous la responsabilité d'adultes.

L'adjoint délégué Pierre Ros

➤ **Aménagement de l'esplanade de la Vierge à Cuq-Château.**

Au printemps, l'aménagement de l'esplanade de la Vierge à Cuq-Château permet aux touristes et aux randonneurs, notamment de pouvoir faire une pause bucolique, grâce à la mise en place de 3 tables et bancs, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'adjoint délégué Pierre Ros

Lotissement Les Berges du Girou II

La 2^e tranche de 10 lots va débiter courant juillet. Ces travaux prévoient la création d'une rue centrale, la rue du Pastel, qui desservira les 2 tranches du lotissement et rejoindra la rue du Girou. Celle-ci sera aménagée avec un trottoir de chaque côté, des plantations et des places de parking. La rue de la Boulbène sera également aménagée et un trottoir créé. Les entreprises retenues suite à consultation, pour réaliser ce chantier sont, l'entreprise ROSSONI TP, ERGS et RIGAL pour la réalisation des voies et des réseaux, l'entreprise CEGELEC pour les réseaux de téléphone et d'électricité et l'entreprise MASSOL pour les espaces verts. Le montant de l'opération s'élève à 458 572 € HT. La livraison est prévue pour fin 2012.

La commercialisation est en cours, les lots sont d'une surface de 700 m² à 970 m² à partir de 45 000 € T.T.C.

Travaux Voirie

Les travaux d'entretien de la voirie communale et rurale ont été confiés cette année encore à l'entreprise BARBASTE suite à une consultation. Les travaux d'investissement ont été confiés à l'entreprise EIFFAGE suite à une consultation, il s'agit cette année de travaux ponctuels sur les voies rurales du Causse et du Moulin à vent, et de travaux de remise en état de la chaussée sur les voies communales d'En Reynes, du Bois Haut, de La Bastide, de l'En Baylé et de l'Aigle. Ces travaux qui s'élèvent à la somme de 20 000 € TTC bénéficient d'une subvention de 8 576.95 € du Conseil Général et devraient être réalisés en juin ou juillet. La Communauté de Communes Pays de Cocagne va réaliser la réfection de la voie intercommunale du Terme jusqu'à la Route Départementale 106 et des travaux d'entretien sur la route de PECHAUDIER.

L'adjoint délégué Jean Claude PINEL



La réalisation des vestiaires sportifs et des ateliers municipaux

Le projet de vestiaires sportifs était à l'étude depuis de plusieurs années mais faute de financement nous n'avions pas pu y donner suite. Face à l'état de vétusté avancé des vestiaires nous avons l'obligation d'investir dans des locaux aux normes ou bien ordonner la fermeture des équipements actuels. En effet, il n'était plus question de laisser nos jeunes et nos enfants utiliser ces bâtiments. Nous remercions pour leurs participations financières, l'État à travers le CNDS, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Sénatrice Jacqueline ALQUIER, le District de Football, et les mairies d'Aguts, Mouzens, Lacroisille, Péchaudier, Maurens Scopont et Algans Lastens. Le projet des ateliers municipaux quant à lui permettra de rationaliser l'espace en regroupant dans un même lieu stockage et ateliers. Nous remercions pour leurs participations financières, l'État dans le cadre de la dotation globale de Fonctionnement, le Conseil Général, Le Sénateur Jean Marc PASTOR. Les travaux ont commencé le 4 juin et devraient se terminer à la fin de l'année. Cette réalisation conduite par l'architecte Max FARAMOND présente 10 lots, les entreprises retenues sont les suivantes : la voirie et réseaux, entreprise BARDOU de CAMBOUNET/SOR, le gros œuvre, entreprise GURRERO et Fils de MAZAMET, la charpente, entreprise FEL SÉGUIER de VERDALLE, les menuiseries extérieures, entreprise D 2 M de CUQ TOULZA, les menuiseries en

bois, entreprise FLAGEAT de CASTRES, l'électricité, entreprise JP FAUCHE de GRAULHET, la plomberie, entreprise MOYNET de LAVAU, la plâtrerie, entreprise MASSOUTIER de GRAULHET, le carrelage, entreprise C L C d'ALBI

L'adjoint délégué Jean Claude PINEL

Vandalisme

Alors même que lors de la réunion publique au mois de janvier dernier, l'accent avait été mis sur les dépenses occasionnées par les actes de vandalisme que subit la commune, nous devons à nouveau déplorer des incivilités à l'encontre du bien public :

- Vestiaires sportifs pour un coût de 1 400 €.
- Vol d'une table à l'esplanade de la Vierge de Cuq-Château pour un coût de 900 €.
- Bris des globes de lampadaires d'éclairage public rue du Rigoulet pour un montant de 2 000 €.
- Graffitis sur la hotte du barbecue de la salle Jacques Prévert pour un montant de 400 €.
- Incendie dans les WC publics et tags sur les portes, place Occitane, pour un montant de 1 000 €.
- Détériorations des tuyaux d'arrosage du stade pour un montant de 300 €.

Je vous rappelle que tous ces actes d'incivilité perpétrés, représentent une somme de 6 000€ financés par la collectivité.

L'adjoint délégué Pierre ROS.

Service à la personne

L'ADMR, l'Aide en Milieu Rural

L'association ADMR de Cuq-Toulza intervient sur 13 communes, celles du canton, plus Palleville et Garrevaques. Tout le monde a droit à une aide, si son état de santé le justifie. Nous contactons les caisses de retraite, pour les personnes retraitées, la CPAM ou la CAF, pour tous les autres cas. Il existe des aides pour la prise en charge du coût horaire. L'association fait toutes les démarches utiles. Contactez nous, tous les vendredis matins, de 9 h à 12 h. Nous avons une permanence au 7 place Occitane, à Cuq-Toulza. Tél. 05.63.82.03.73.



**Pour le bureau,
Maurice Bourjade**

L'Agence Communale Postale est ouverte depuis le 1^{er} Juin

Au 1^{er} juin, l'agence postale communale de Cuq-Toulza a ouvert ses portes, dans les locaux de la mairie. Maryse Pagès accueille les clients et réalise les opérations postales. Elle sera ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Pour joindre l'agence : 05.63.75.71.17. Pour prendre rendez-vous avec un conseiller bancaire : 3639 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les services sont les suivants : vente de timbres, d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo, produits courrier et colis, dépôt des plis et colis y compris recommandés, retrait des lettres et colis en instance, contrat de réexpédition, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt-à-poster de réexpédition. L'agence propose aussi des services financiers disponibles dans la limite des montants fixés, le retrait d'espèces sur le CCP, le postépargne ou le livret d'épargne du titulaire dans la limite des montants fixés, le paiement de mandat cash, procurations liées aux services financiers, les versements d'espèces sur le CCP du titulaire, le postépargne ou le livret d'épargne.



Les nids de frelons asiatiques seront détruits par la commune

Les communes de Cuq-Toulza, Aguts, Algans, Cambon-lès-Lavaur, Maurens-Scopont, Péchaudier et Puéchoursi ont ensemble signé une convention pour la destruction des nids de frelons asiatiques avec l'entreprise Arbres et Forêts Services, entreprise certifiée qui, à l'issue d'une mise en concurrence, s'est engagée sur des tarifs particulièrement concurrentiels. Le frelon asiatique est un prédateur pour les abeilles avec des incidences tant sur la filière apicole et sur la sécurité des personnes que sur la biodiversité.

Il n'est cependant pas considéré comme un organisme nuisible et n'est donc pas soumis à des mesures de lutte obligatoire. Dans l'attente d'un plan national et face au développement invasif de cette espèce qui représente un réel danger pour la population, ces communes ont décidé de développer des actions de surveillance et de destruction des nids de frelons qui se situent sur leur territoire. Un dispositif de prestation pour la destruction des nids de frelons asiatiques a été mis en place par ces communes pour aider les particuliers lorsque le nid est implanté sur le domaine privé de ses habitants. Pour obtenir cette prestation, il suffit de contacter le secrétariat de la mairie qui, après un contrôle sur place, fera intervenir l'entreprise prestataire à ses frais. Forte de quatre années d'expériences professionnelles dans le traitement des nids de frelons avec une intervention sur près de 700 nids, elle a pu expérimenter différentes techniques et produits insecticides. Plusieurs méthodes sont mises en place avec sûreté pour les opérateurs et les riverains avec une fiabilité sans risque de dispersion des insectes. Selon le cas, la meilleure méthode sera appliquée : la capture de nid de nuit sans traitement, le traitement de nuit, le traitement de jour. Informations que vous pouvez retrouver sur le site www.arbres-foret.com.

Obligation d'élague des branches d'arbres au droit des lignes aériennes, du réseau téléphonique

Les chutes d'arbres, de branches et l'usure par frottement des câbles le long des branches constituent une cause importante de dérangements constatés sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes de France Télécom. A titre d'exemple, 10% des pannes survenues lors de la tempête « Klaus » au mois de janvier 2009 auraient pu être évitées si l'élague des branches avait été réalisé. Le défaut d'élague a donc un impact direct sur le niveau de qualité de service offert aux usagers par France Télécom.

Sur le plan juridique, j'attire votre attention sur le fait que, depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 96-659 du 26 juillet 1996 abrogeant l'ancien article L. 65-1 du code des postes et télécommunications, la SA France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élague.

En conséquence, l'opérateur précité, bien qu'investi d'une mission de service public, ne dispose plus ni du pouvoir d'imposer aux propriétaires d'élague sur le domaine public, ni celui d'élague, aux frais des propriétaires riverains, les branches portant atteinte à l'intégrité du réseau téléphonique. Dès lors, il appartient aux seuls propriétaires riverains des lignes de procéder, à leurs frais, à ces travaux d'élague, à fortiori lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.



Trifyl, une campagne de fer

Radio, presse, internet, affichage, Trifyl Infos... Trifyl lance une campagne pluri média pour revitaliser le tri des emballages métalliques. Elle se déroule durant tout le mois de juin 2012, en association – c'est une première – avec le département de l'Aveyron.

Un tandem inédit

Pour la première fois deux départements s'unissent dans une campagne en parallèle : Trifyl et le Sydom de l'Aveyron (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères) vont ensemble, au même moment, utiliser le même message et les mêmes supports de communication pour réactiver le geste de tri des emballages métalliques. À l'unisson, les deux collectivités voisines ont opté pour un visuel et un slogan commun afin d'harmoniser le message éco citoyen.

Une campagne tous azimuts

L'affichage réparti sur tous les territoires, de Mazamet à Rabastens, en passant par Brassac ou Dourgne. L'affiche touche tout le monde, « on ne peut pas la louper » !

Les encarts dans la presse quotidienne régionale et son supplément Femina afin d'ancrer le message Trifyl dans l'esprit du grand public. Un spot radio très enjoué diffusé une centaine de fois en un mois, sans oublier le Trifyl Infos distribués dans toutes les boîtes aux lettres.

Il faut fer mieux...

Grâce aux gestes de tri de chacun, 477 tonnes d'emballages métalliques ont été triées et recyclées en 2011 par Trifyl, soit environ 1,7 kilo par habitant et par an. Mais disons le haut et fort : on peut faire beaucoup mieux dans le tri des canettes, boîtes de conserves, aérosols en tous genres, barquette en aluminium, etc.

Tous ces emballages atterrissent encore trop souvent dans la poubelle normale (3 sur 4 !) alors qu'ils sont voués –tout comme le verre, le papier ou le plastique- à une deuxième vie.

Mieux encore : l'aluminium se recycle à l'infini sans perdre de ses caractéristiques physiques.

En recyclant, on récupère de la matière première, et on économise 95% de l'énergie nécessaire à sa production ! Alors plus d'hésitation, vous aussi, triez les emballages métalliques.

Le message va passer : Trifyl y croit dur comme fer !



Le Foyer Rural de Cuq Toulza

Les adhésions du Foyer Rural se feront à la rentrée, en septembre. Prenez notre carte d'adhésion, elle vous permettra de participer aux activités de nos différentes sections : les animations pour les enfants avec FestiP'ti Lou, les randonnées avec les Marcheurs et l'Astronomie avec le club de l'Union tout au long de l'année.

1 adulte	13 €	1 adulte et 1 enfant	23 €
2 adultes	25 €	1 adulte et 2 enfants	31 €
1 enfant	10 €	2 adultes et 1 enfant	35 €
2 enfants	18 €	2 adultes et 2 enfants	43 €
3 enfants	26 €	2 adultes et 3 enfants	51 €

Un certificat médical est nécessaire au moment de l'inscription pour les randonnées.

Lors du dernier semestre, L'ASTRONOMIE a proposé deux soirées, avec une conférence et une observation. Nous vous retrouverons en septembre pour d'autres soirées étoilées. Celles-ci dépendent de la météo, de l'état du ciel. Il est donc difficile de les programmer longtemps à l'avance. C'est pourquoi, il faut consulter régulièrement le site de la mairie, ou bien se faire inscrire sur la liste du Club de l'Union en passant par le courriel du Foyer Rural : foyerrural.cuqtoulza@yahoo.fr. qui transmettra l'information rapidement, uniquement par courriel. On peut aussi joindre par téléphone le responsable : **Alain Tabouelle. Tel : 06.74.11.19.46. ou par mail : foyerrural.cuqtoulza@yahoo.fr.**

Présidente : Sylvie Lemerrier-Tocqueville

Tél : 06.83.22.17.31.

Courriel : foyerrural.cuqtoulza@yahoo.fr

L'Association Festi P'tit Lou

Le défilé a eu encore beaucoup de succès. Nous remercions chaleureusement tous les participants.

Après quelques années d'animation, l'équipe souhaite que d'autres bénévoles reprennent le flambeau des animations pour les enfants. Les personnes intéressées ne doivent pas hésiter à contacter Sabine.

Nous espérons vous retrouver nombreux au prochain défilé.

Responsable : Sabine Augustin-Viguié

Tél : 06 81 28 76 06

festiptitlou@gmail.com

Bonne Nouvelle

Une section VTT pourrait se créer, que les personnes intéressées s'adressent au responsable Didier Terrance, ou par courriel foyerrural.cuqtoulza@yahoo.fr ou auprès de Sylvie Lemerrier-Tocqueville, au 06.83.22.17.31.

Les marcheurs de Cuq-Toulza

L'entretien régulier fait par la mairie, permet d'emprunter régulièrement la boucle de Cuq Château. Les Marcheurs, au printemps, ont nettoyé les parties de cette boucle qui ne peuvent se faire qu'à la main. Le balisage est en voie de pose. Une inauguration aura lieu à l'automne. La collaboration avec l'Association des bénévoles de CAMINAREM a permis de finir le débroussaillage du chemin qui va de Enfourné à Taillefer. Nous terminons la saison par la fête de Bajos et la fête du village où nous proposerons deux itinéraires sur les terres de Cuq – Toulza. A partir de septembre, le nouveau programme des marches sera affiché, sur le site internet de la mairie www.mairie-cuqtoulza.fr, sur le site de l'Office de Tourisme de la communauté de communes www.puylaurens-tourisme.fr, dans les commerces de Cuq-Toulza. Nous pouvons vous l'envoyer par courriel, demandez-le à l'adresse courriel suivante : lesmarcheurs.cuqtoulza@yahoo.fr.

Responsables : Nadine Espigat

Tél : 05.63.75.74.20.

Sylvie Lemerrier-Tocqueville

Tél : 06.83.22.17.31.

Les Amis de Bajos ...

Cela fait 5 ans que les travaux de la rénovation de l'église de Bajos ont commencé et les gros œuvres intérieurs sont pratiquement terminés . Le sablage et les joints des murs en pierre touchent à leur fin . Les menuiseries (fenêtres et porte en bois)seront posés dans l 'année . Après quelques samedis de travaux , nous avons passé une journée "détente" sur une péniche le long du Canal du Midi . Comme chaque année , nous vous attendons nombreux pour notre journée "fête« qui se déroulera le dimanche 24 juin 2012.



Programme de la fête du 24 juin :

8 h : Petit déjeuner offert par "les marcheurs de Cuq-Toulza.

8 h 30 : Randonnée autour de Bajos

11 h 30 : Apéritif offert par "les amis de Bajos"

13 h : Repas : salade composée , melon jambon , méchoui et patates sautées, fromage et dessert .

Pensez à amener vos couverts .

19 h : Apéritif grillades

Journée animée par Cappuch et Boule

Inscriptions : Hébrard Jérôme 06.84.50.15.08 et Hébrard Yannick 06.26.24.28.30

Adultes : 16 € - 12 ans : 8 € - 6 ans : gratuit

Les cérémonies commémoratives des anciens combattants

Les anciens combattants du canton de Cuq Toulza organisent, avec l'aide des municipalités, trois cérémonies commémoratives au cours de l'année. Il s'agit du 19 mars pour célébrer le cessez le feu en Afrique du Nord, du 8 mai pour commémorer la victoire face au Nazisme et du 11 novembre pour se souvenir de la fin de la première guerre mondiale.

Cette année la cérémonie du cinquantième anniversaire du cessez le feu en Afrique du Nord a eu lieu dans le village d'Aguts. La présence de plus de 40 porte drapeaux, l'inauguration de la place du souvenir et le beau temps ont permis d'apprécier la solennité de cette cérémonie.

L'association MD Musik

La première saison s'achève pour l'association MD MUSIK avec la première présentation en public de nos adhérents le 09 juin 2012 à la salle Jacques Prévert de Cuq Toulza. Nous sommes implantés dans le village de Cuq Toulza depuis le mois d'août 2011. Notre but est de développer et promouvoir la musique et la danse sous différentes formes auprès des enfants et des adultes. Nos activités ont démarré en octobre 2011 dont voici le détail, cours de guitare dès 9 ans en cours particuliers ou collectifs, cours d'initiation à la Comédie Musicale de 4 à 7 ans, cours de danse Modern Jazz de 8 à 13 ans et dès le mois d'octobre 2012, cours de Stretching à partir de 13 ans. Les inscriptions pour la saison prochaine se feront la dernière semaine de septembre 2012. Tous les détails vous seront communiqués sur notre site internet : www.mdmusik.com. Parallèlement nous avons notre groupe "MDM" de Rock, Soul, R&B qui tourne en concerts et spectacles. Le responsable de ce groupe Didier Durand, guitariste professionnel, a écrit et mis en scène un spectacle sur l'histoire de la musique (son, lumière, vidéo, narration et groupes de différentes cultures sont réunis). Notre première représentation a été réalisée le 10 décembre 2011 à la salle Jacques Prévert de Cuq Toulza. Bonnes vacances à tous.



Marie PRAVIE
Présidente

La victoire de la deuxième guerre mondiale a été célébrée le dimanche 13 mai devant le monument aux morts de Cuq Toulza.

Le 11 novembre permettra de se souvenir de la fin de la première guerre mondiale mais aussi des conflits qui ont amené les forces armées françaises sur des territoires extérieurs, notamment en Indochine, en Corée, en Afrique, au Moyen Orient et de nos jours en Afghanistan.

La présence de plus en plus nombreuse de jeunes des communes et leur participation active aux cérémonies (lever des couleurs, dépôt de gerbes, lecture de messages) est très appréciée par les anciens combattants et les habitants. Remercions les autorités communales et le directeur de l'école de Cuq Toulza pour cette collaboration au devoir de mémoire.

Une nouvelle association : Is'Arts

Avec le retour du printemps, c'est aussi le retour des concerts organisés par l'association Is'arts, dans l'église de Cuq-Chateau. Nous avons essayé de vous concocter un programme varié et de haute qualité et espérons vous voir nombreux à ces concerts. Je vous rappelle que les bénéfices de ces concerts servent à la restauration de l'église et la bonne nouvelle est que nous allons bientôt pouvoir entamer le chantier du premier vitrail !!!!

Pour nous aider vous pouvez bien sûr être membre de l'association (cotisation annuelle de 15 euros) et aussi participer à l'organisation des concerts, l'hébergement des artistes, la distribution des affiches etc.. Il y a toujours de la place pour les bonnes volontés!!!!

Nous avons défini les tarifs pour 2012 et créé une possibilité d'abonnement :

➤ Tarif pour un concert : 15 euros, 13 euros membre association, 10 euros enfant, étudiant, chômeur.

➤ Abonnement 3 concerts: 33 euros pour les membres et 38 euros pour les non membres.

➤ Abonnement 6 concerts : 65 euros pour les membres et 70 euros pour les non membres.

Pour réserver vos places vous pouvez nous contacter au 05.63.82.54.00.

Le programme de la saison :

➤ 30 juin 2012 Ensemble Musica Nova à 20 h 30. Découvrez une partie de l'œuvre d'Antonio Lotti (1665-1740). Ses œuvres longtemps oubliées ressortent peu à peu suite à l'engouement pour la musique baroque. Ses motets religieux sont considérés comme des chefs d'œuvres de la musique d'église italienne.

➤ 11 juillet 2012 Duo Sostenuto à 20 h 30. Des deux côtés des Pyrénées, Bizet, Sarasate, Ravel, Granados, Albeniz, Falla, Faure. Découvrez leur talent sur <http://duo.sostenuto.free.fr>.

➤ 25 juillet 2012 à 20 h Lucia Perricho Truta & Chantal Ficket-Dieudonné. Duo de Violon & Violoncelle. Le concert sera précédé par la projection d'un court métrage sur la fabrication d'un violoncelle et un temps de question réponse avec le Luthier Edwin Kartzie de Blan.

➤ 7 août 2012 à 20 h 30 Ensemble Phaeton. Troisième visite de cet ensemble composé de solistes de l'Orchestre de Paris qui viennent interpréter un répertoire baroque sur instruments anciens et contemporains. Chaque morceau est présenté de manière ludique et enrichissante.

➤ 13 août 2012 Joanne McIver et Christophe Saunier à 20 h 30. Concert de musique celtique.

Joanne joue de la cornemuse, de la flûte traversière et chante en gaelique et en écossais d'une voix limpide et envoûtante. Christophe a été 1er harpiste de l'Orchestre de Paris et de l'Orchestre National d'Ecosse, il accompagne merveilleusement Joanne. il est aussi le harpiste de nombreuses musiques de film tels que « Titanic », « Star Wars », « le patient anglais », « Alien ». Ecoutez leur musique sur <http://joanne.mciver.pagesperso-orange.fr/french/biographie.html>.

➤ 20 octobre 2012 Ensemble Gospel Moody blue à 20 h 30. Très connus dans le sud ouest, Moody Blue est un chœur gospel dont l'effectif varie de 30 à 100 chanteurs en fonction des lieux. Son répertoire joyeux et entraînant touche toutes les générations et vous entraîne dans sa bonne humeur et son énergie débordante. Leurs deux derniers concerts à la halle au grain à Toulouse ont réuni plus de 1800 personnes et c'est une chance d'avoir un groupe de cette qualité dans notre programme .

Le Comité des fêtes ...

La fête annuelle approche... Toute notre jeune équipe vous invite pour la fête du village qui aura lieu du jeudi 28 juin au lundi 2 juillet 2012. Comme depuis plusieurs années, le Foyer des Jeunes a tout mis en œuvre pour célébrer avec joie et inventivité la vie de notre commune. N'oubliez pas aussi le rituel de la fleur. Nous vous visiterons le samedi 16 juin afin de vous remercier de l'année passée ensemble et pour vous inviter à nous rejoindre durant ces cinq jours de fête. Nous comptons sur vous et nous savons que nous pouvons vous faire confiance pour instaurer une ambiance familiale et chaleureuse. Par ces quelques mots, les Jeunes du Foyer espèrent pouvoir trouver de nouveaux participants au Comité des fêtes. Notre petit village mérite d'avancer dans l'union et la générosité. Nous tenons à vous remercier à toutes et à tous pour votre attention.

Les Jeunes du Foyer

La crèche associative...

Les enfants de la crèche associative « Les Petits Explorateurs » ont encore vécu de bien belles explorations, cette année et ce n'est pas fini ! Après avoir voyagé au fil des saisons au Canada, en Alaska puis sous les cocotiers, le lundi 4 juin, en matinée, ils auront le plaisir de découvrir ou redécouvrir tous les animaux de la Ferme Pédagogique en version miniature. Nadège et Xavier leur ont présenté, d'une manière généreuse et ludique, l'âne, le poney, les cochons, les moutons, les chèvres, les lapins et les hôtes de la basse-cour, avec leurs nouvelles recrues, mesdemoiselles les oies. Nos chers enfants pourront ainsi

s'instruire sur la vie de ces petits animaux, les observer de tout près, jusqu'à leur donner de petites caresses. Ce début de mois de juin ne manquera pas de les enchanter ! Les festivités continueront avec plusieurs événements qui ponctueront la fin d'une année riche en émotions. Un apéritif dinatoire, le 15 juin, permettra notamment aux parents de savourer avec leurs enfants cet environnement lumineux d'éveil, de soins et de rencontres. Si certains parents souhaitent intégrer l'équipe du conseil d'administration, ils pourront se manifester lors de l'assemblée générale, qui aura lieu

la deuxième quinzaine de juin. A noter, le départ temporaire d'un des soleils de la crèche en la personne de Vanessa Bastien, qui se prépare à accueillir un heureux événement. La direction change ainsi de mains, pour cette fin d'année et la prochaine, fidèle au rendez-vous, pour une nouvelle génération d'enfants et pour continuer à donner un formidable élan vers l'école, chez les plus grands.

La Médiathèque Cantonale ...

Tout au long de **l'année scolaire** les élèves et les enfants de la crèche sont accueillis régulièrement par les bénévoles de la médiathèque. Ils ont bénéficié de plusieurs expositions prêtées par la Bibliothèque Départementale du Tarn. **Au mois de mars** tous les enfants-crèche et école-sont venus écouter des histoires et découvrir le nouvel aménagement de la bibliothèque. Cette année, **au mois de juin** ce sont les élèves du cycle 3 qui ont bénéficié du spectacle offert par la médiathèque : « Des livres et moi ». **Le samedi matin 16 juin 2012** « Journée portes ouvertes » vous êtes invités à découvrir le nouvel aménagement de l'espace bibliothèque et les nouveaux documents achetés. **En juillet et août** la médiathèque sera ouverte **le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30**. Si vous disposez **d'un peu de temps libre** l'équipe des bénévoles vous accueillera avec enthousiasme pour partager du temps avec les lecteurs et les livres. Notre prochaine réunion aura lieu **le mercredi 4 juillet 2012 à 10h** à la médiathèque.

L'Union Bouliste de Cuq-Toulza

Pour l'Union Bouliste de Cuq-Toulza, le début de saison de pétanque et jeu provençal, a été marqué par l'organisation de plusieurs championnat ou qualificatif départementaux. En effet, le club s'est vu attribuer, par le comité départemental de pétanque, les organisations suivantes :

- Dimanche 25 mars, le championnat de triplète féminin jusqu'au 1/8^{ème} joué.
- Dimanche 22 avril, les finales du championnat triplètes féminin et les championnats triplètes juniors, cadets et minimes.
- Les 12 et 13 mai, qualificatif triplètes jeu provençal.
- Dimanche 20 mai, les finales championnat triplètes mixte 32 équipes et un concours de triplète.
- Les 2 et 3 juin, le championnat départemental doublette jeu provençal.
- Samedi 9 juin, organisation d'une rencontre du championnat, par équipe des clubs de troisième division. L'union bouliste a reçu sept autres clubs du département.

Toutes ces compétitions se sont déroulées dans un excellent esprit sportif et les quelques centaines de joueurs, qui ont participé, ont pu apprécier la qualité indéniable de nos terrains, ainsi que le sérieux et la maîtrise de l'organisation de l'union bouliste. Le bureau profite de cet article pour remercier très chaleureusement, tous les licenciés et membres de notre club, sans qui, rien n'aurait été possible. Nous profitons aussi de cette occasion pour remercier nos partenaires, qui bien souvent bénévolement, nous ont fourni le matériel indispensable, La société Assainissement 81, M. Escande Daniel et la société Alandette, M. Link-Barreau et la société Méca-One, le père d'un de nos licenciés, pour avoir permis aux joueurs d'être à l'abri, en cas d'intempéries, la RAGT, pour son podium, les caves de Puylaurens, pour leur professionnalisme et leur gentillesse.

L'Union Bouliste de Cuq-Toulza a aussi commencé ses concours amicaux du mercredi soir et convie tous les amateurs de la petite boule à venir se faire plaisir, dans la pratique de ce sport qui allie adresse, mais surtout convivialité et bonne humeur.

Bon été et bonnes vacances à tous.

Informations Pratiques

LE CARNET

Permanence pour inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales se font entre les mois de septembre et décembre de chaque année. Les conditions d'inscription sont les suivantes : Être âgé de 18 ans au 31 décembre, être propriétaire ou domicilié sur le territoire de la commune, être de nationalité française. Une permanence se déroulera le 31 décembre, de 9 h à 11 h, à la mairie.

Un point de collecte pour le textile

Début 2012, une borne relais de collecte des textiles et des chaussures sera à votre disposition sur l'espace propreté du centre du village à côté de la Place Occitane.

La plupart de ces rejets peuvent trouver une autre destination. Des organisations caritatives en assurent le tri et peuvent faire bénéficier des populations entières démunies de vêtements et de linge de maison. Le rebut trop usagé peut le plus souvent donner lieu à une nouvelle vie, par recyclage, aux matières premières dont il est composé.

Permanence des Assistantes Sociales

Madame Durand, assistante sociale du département tiendra une permanence, à la mairie de Cuq-Toulza, tous les quinze jours, sur rendez-vous uniquement. Elles ont lieu le mardi matin, de 10 h à 12 h. Prendre rendez-vous au numéro suivant : 05.63.37.68.10.

La crèche cherche des bénévoles !!!

La crèche « Les Petits Explorateurs » à Cuq-Toulza cherche des bénévoles. Si vous avez un peu de temps et l'envie de vous investir dans notre association vous êtes les bienvenus !

Contacts: Mme LINCETTO:
cecilemarthaler@hotmail.com

Crèche "les petits explorateurs":
05.63.73.12.72.



Ramassage des encombrants ferreux

Les prochains ramassages des encombrants ferreux, pour l'année 2012, aura lieu le 31 octobre, avec des inscriptions, en mairie, avant le 26 octobre.

Conciliateur de justice

A partir du mois de janvier, un conciliateur de Justice, Monsieur Guy Habert, sera à votre écoute pour tenter de résoudre à l'amiable vos problèmes. Il tiendra une permanence tous les premiers mercredis du mois, à la mairie de 14 h à 18 h ou sur RDV. Vous pourrez le joindre au 06 22 66 46 90 ou sur guy.habert@wanadoo.fr.

Autocollant Stop Pub, disponible en mairie



OYEZ, OYEZ, LES MARCHEURS du FOYER RURAL DE CUQ-TOULZA annoncent :

Du 8 au 16 septembre 2012, l'Association RaconTarn envoie ses troubadours, à pied, à travers les chemins pour collecter les histoires de nos villages et nous les raconter un soir, en veillée. Cuq-Toulza est la seconde étape de la boucle Puylaurens Saint Sulpice. Les conteurs s'arrêteront au village le lundi 10 septembre pour la veillée à 20 heures à la salle des Fêtes et le mardi 11 septembre pour la collecte des histoires cuquoises.

Retenez déjà ces dates. Nous reviendrons vers vous pour de plus amples informations.



Communauté de Brigades de Gendarmerie de Puylaurens et de Cuq-Toulza

➤ *Du changement chez les gendarmes :*

- L'été 2012 verra le départ de quatre personnels de la brigade de Puylaurens : le maréchal des logis-chef Alban Dusart (17 septembre) qui intégrera l'école nationale des greffes à DIJON ; l'adjudant Thierry Romec (1er juin) qui prendra le commandement de la brigade de proximité de MURAT (81) ; le major Alain Barthas (1er août) promu à cette date lieutenant qui prendra le commandement de la COB de Tournay (65) et le lieutenant Jean-Michel Dulout (1er août) qui prendra le commandement la BTA Beauzelle (31). Un grand merci à ces personnels pour le travail effectué...
- Au rayon des arrivées, le major Stéphane Radaelli sera dès le 1er août le nouveau commandant de brigade de Puylaurens. Marié et père de trois enfants, ce gradé supérieur vient de RODEZ et rejoint le Tarn où il possède des attaches familiales. Souhaitons lui, ainsi qu'à sa famille, la bienvenue et un agréable séjour dans notre pays de cocagne.
- Les GAV Maud Aquin et Christopher Pecoraro ont également rejoint la brigade les 26 janvier et 05 avril derniers. Sortis respectivement des écoles de gendarmerie de Tulle et de Rochefort, ces jeunes engagés se sont adaptés d'emblée à l'unité et souhaitent réussir et intégrer à terme l'école de sous-officiers.

➤ *Bilan de l'activité :*

- Si le nombre de faits en délinquance générale reste stable par rapport à 2011, il n'en est pas de même pour les cambriolages. Une recrudescence considérable de ces délits est notable et ne déroge pas à la tendance nationale. Ainsi, 29 cambriolages contre 17 à la même époque en 2011 ont été perpétrés sur notre circonscription. Les résidences principales sont les cibles favorites des malfaiteurs et le créneau horaire 10 h - 17 h est privilégié. La vigilance est donc de mise et une implication de tous semble indispensable pour lutter efficacement contre ce « fléau ». La lutte contre les cambriolages est l'affaire de tous. N'hésitez pas à nous contacter lors d'un passage d'un véhicule suspect ou à l'occasion de tout fait jugé bizarre ou anormal.
- En matière de police de la route, le nombre d'accidents reste stable et l'effort civique de tous doit être poursuivi.
- A la veille des vacances estivales, pensez toutes et tous aux opérations tranquillité vacances (OTV) qui consistent à signaler une absence plus ou moins longue quelle que soit la période de l'année.

Les militaires de la brigade de PUYLAURENS se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes vacances !!!

***Lieutenant Jean-Michel DULOUT,
Commandant la Communauté de Brigades de Puylaurens.***

Des numéros de téléphone, très utiles et à conserver avec vous

- | | |
|---|--------------------------------------|
| • Numéro d'urgence : 112 | • Téléphone portable perdu ou volé : |
| • Police / Gendarmerie : 17 | -> SFR : 1023 |
| • Pompiers : 18 | -> Orange : 0 800 100 740 |
| • SAMU : 15 | -> Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00 |
| • Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705 | |
| • Opposition chéquier : 0 892 683 208 | |
| • Infos escroqueries : 0 811 020 217 | |

CUQ TOULZA

28-29-30 Juin / 1-2 Juillet

2012

Fête Locale

Jeudi 28 Juin

20h45 – CONCOURS DE BELOTE avec 500 € de lots

Vendredi 29 Juin

19h00 – APERITIF – CALAMARS/FRITES (à la salle Jacques Prévert)

22h00 – BAL VARIETE gratuit avec

LE ON O'RA ESSAYE

Samedi 30 Juin

08h30 – CONCOURS DE PECHE (Organisé par la société de pêche)
avec son casse-croûte (au Girou)

14h30 – CONCOURS DE PETANQUE en doublette (à la salle
Jacques Prévert)

18h30 – MESSE (à l'église de Cuq Toulza)

21h00 – SPECTACLE gratuit avec

Les Biques

23h30 – SOIREE ANIMEE par le Foyer des Jeunes

Dimanche 1 Juillet

11h45 – Dépôt de gerbe au monument aux morts (à l'église
de Cuq Toulza)

12h00 – APERITIF OFFERT par le Foyer des Jeunes de
Cuq Toulza (à la salle Jacques Prévert)

15h00 – EXPOSITION D'ANCIENNES VOITURES (sur la place
de la Mairie)

18h30 – APERITIF (à la salle Jacques Prévert)

19h00 – GRILLADES (à la salle Jacques Prévert)

22h00 – BAL ROCK gratuit avec

BACKSTAGE

Lundi 2 Juillet

14h30 – CONCOURS DE
PETANQUE en doublette
(à la salle Jacques Prévert)

20h00 – **GRANDE
MOUNGETADE**

Inscriptions :

06.74.65.57.32 (BOUISSON
Cyrille) ou au

06.73.09.16.89 (LATGER
Marion) ou à la buvette
pendant la Fête

22h30 – BAL VARIETE
gratuit avec

**TROMPETTE
MELODY**

Repas à
13€
7€ pour les moins
de 10 ans
Gratuit pour les
moins de 6 ans

*Ambiance
assurée*

**Le Foyer des Jeunes vous attend et
vous remercie de venir nombreux.**

1er TOUR CYCLISTE DU TARN SUD



Organisé par le

TOAC et le SOREZE VELO-CLUB

2 étapes :

1 étape en ligne / 1 contre la montre
Départs et arrivées à CUQ TOULZA

DIMANCHE 24 JUIN 2012

Avec le partenariat de



Mairie de Cuq-Toulza

